

---

## CNESER : Compte-rendu de la séance du lundi 11 mars 2019

---

Lors de ce CNESER du 11 mars, le SNPTES s'est opposé à l'augmentation des droits d'inscription des étudiantes et étudiants étrangers hors union européenne. Malgré une légère avancée concernant l'exonération de cette mesure pour les étudiantes et étudiants étrangers inscrits en doctorat, le gouvernement persiste sur cette mesure injuste. L'ensemble de la communauté universitaire, syndicats, associations d'étudiants et conférence des présidents d'universités s'est prononcé massivement contre ce texte, (95% des votes exprimés).

Sur les textes concernant Parcoursup, qui améliorent sensiblement le système mis en place l'année dernière, le SNPTES s'est une nouvelle fois abstenu notamment par le manque de moyens prévu dans le budget 2019 qui ne permet pas de mettre en œuvre les aides aux futurs étudiantes et étudiants pour réussir leur orientation professionnelle.

Le projet d'arrêté fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » a été rejeté par le CNESER. Le SNPTES dénonce un texte préparé dans l'urgence sans aucune réelle concertation.

Enfin, Philippe Baptiste, directeur de cabinet de la ministre Frédérique Vidal, est venu présenter le projet de loi de programmation sur la recherche qui, faut-il le rappeler, est une revendication récurrente du SNPTES. C'est dans un esprit constructif que le SNPTES aborde la concertation préalable à l'élaboration du projet de loi de programmation pour la recherche. Cependant, le SNPTES tient à rappeler que les moyens humains et financiers dans le projet de loi de finances 2020 seront, de la part du gouvernement, un signal fort à destination d'un changement de cap attendu par l'ensemble du monde de la recherche.

*SNPTES, Choisy le Roi, le 14 mars 2019*